



HAL
open science

Tourisme équitable et solidaire, une expérience de tourisme rural au Burkina Faso

Bernard Schéou

► **To cite this version:**

Bernard Schéou. Tourisme équitable et solidaire, une expérience de tourisme rural au Burkina Faso. Rachida Saigh Boustia; Françoise Albertini. Le tourisme durable. Réalités et perspectives marocaines et internationales, Université Cadi Ayyad, 2004. <hal-03437918>

HAL Id: hal-03437918

<https://hal.science/hal-03437918v1>

Submitted on 20 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

TOURISME ÉQUITABLE ET SOLIDAIRE : UNE EXPERIENCE DE TOURISME RURAL AU BURKINA FASO

Bernard SCHEOU

Docteur en économie

Université de Perpignan

Faculté Sport Tourisme Hôtellerie Internationale

Institut Management Touristique et Hôtelier

Courrier : Bernard.scheou@entpe.fr

De la nécessité d'un fondement éthique à l'activité touristique

Pourquoi s'intéresser à l'éthique dans une communication consacrée au tourisme ? Et pourquoi débiter par cette question ?

Une première raison est que le tourisme n'est pas épargné par le mouvement de pensée appelant à un retour de l'éthique dans l'économique. Celui-ci connaît une dynamique nouvelle et une audience croissante depuis une dizaine d'années, comme le symbolise l'attribution du prix Nobel d'économie de 1998 à l'économiste indien Amartya SEN pour ses travaux (notamment [Sen, 1993] et [Sen, 2000]) qui réintroduisent la dimension éthique au cœur des débats économiques. Cette nouvelle audience, entretenue par de nombreuses associations militantes, se traduit en particulier par une attention plus soutenue des consommateurs à l'origine et aux conditions de fabrication des produits et des services, c'est à dire aux conséquences économiques, sociales, culturelles et environnementales qu'impliquent l'élaboration du produit ou du service acheté. Cette prise de conscience, cette responsabilisation des consommateurs leur donne un pouvoir d'influence non négligeable sur les entreprises et les institutions. Et comme la croissance de cette sensibilité aux « valeurs morales » ne présente pour le moment aucun signe de faiblesse, les entreprises comme les institutions ne peuvent plus éviter d'en tenir compte au moins dans leur politique de communication. Ce qui donne lieu à une éclosion de chartes de bonne conduite dont l'application n'est que trop rarement vérifiée¹. Mais la vérification n'est possible qu'à partir d'une définition précise des principes sur lesquels doit reposer une attitude éthique.

Le succès du terme éthique rend son utilisation fréquente et ce dans des contextes très variés, ce qui participe au flou qui entoure sa signification. Il existe néanmoins un certain consensus sur sa signification générale, en relation avec l'origine grecque du mot (éthikos qui signifie morale) : l'éthique est alors un ensemble de normes, de valeurs morales à respecter². Et si ces normes morales varient selon les latitudes et les époques, sans que nous pensions qu'il soit possible d'en considérer certaines comme supérieures à d'autres, nous pensons également

¹ A propos de cette abondance de chartes, Joly précise que « certaines n'ont d'autres but que de redorer le blason des entreprises dont la réputation et la crédibilité morale ont été fortement atteintes. Ici interviennent les spécialistes de l'enfumage en matière de "communication" (information), et de la "gestion des ressources humaines" » [Joly, 2001].

² Refusant d'ouvrir ici un débat philosophique sur les relations qu'entretiennent les notions d'éthique et de morale, nous renvoyons le lecteur intéressé à Laurent JAFFRO [Jaffro, 1995]

qu'il existe un dénominateur commun, un principe fondateur universel sur lequel repose l'éthique. Ce principe fondateur, c'est le respect d'autrui en tant qu'être unique, en tant qu'être irremplaçable. De ce respect d'autrui découle une morale de la coopération³ qui diffère de la morale du devoir extérieur. La première s'appuie sur une appropriation du principe fondateur éthique, donc sur une participation consciente de l'individu alors que la seconde se base sur l'obligation de satisfaire à ces règles collectives. Comme l'affirme Jean PIAGET, « ce qui compte, ce n'est pas la conformité de mon action aux mœurs, mais la manière dont je traite les autres »⁴. Ce point de vue est très proche de la formulation employée plus récemment par Amartya SEN : « ce qui compte en réalité, c'est le regard que nous avons les uns pour les autres »⁵.

Le fondement universel de l'éthique est alors « l'humain en tant qu'humain, la seule valeur absolue, c'est la possibilité de donner sur soi une priorité à l'autre. » [Bensahel, 2002] ⁶. Dès lors, le projet éthique est de replacer l'être humain au centre de toute préoccupation, de considérer l'être humain dans toutes ses dimensions et non pas uniquement comme un acteur économique. La théorie économique classique considère des acteurs économiques a-moraux dont le seul objectif est la satisfaction d'une utilité personnelle mais elle est encore relativement démunie lorsqu'il s'agit d'intégrer la morale dans le comportement des acteurs économiques.⁷

S'il est nécessaire de fonder l'activité touristique sur une base éthique, ce n'est pas seulement pour satisfaire à la mode actuelle évoquée précédemment, mais c'est surtout parce que le tourisme est directement concerné par la question éthique, il est interpellé dans son existence même par la question du rapport à l'autre. Le tourisme vend des destinations, des lieux. Mais un lieu n'existe pas sans l'homme qui l'habite. En vendant des lieux, le tourisme vend également des relations, des rencontres. Cette commercialisation de la relation fait que le tourisme est concerné plus que tout autre activité par le risque d'absence d'éthique. Ce danger, qui menace le touriste et par voie de conséquence son hôte découle directement de la transaction commerciale. Un touriste peut être amené à considérer qu'il dispose de droits sur le lieu où il se rend par le simple fait qu'il a acheté son voyage. Le risque est alors d'user et d'abuser du lieu et de ses habitants. Et ce risque s'accroît encore lorsque le touriste se rend dans un pays en voie de développement. Il est urgent d'inverser ce raisonnement ! En réalité, séjourner dans un lieu ne s'accompagne pas de droits sur ce lieu mais de devoirs envers lui. Le touriste devient co-responsable de ce lieu au moins durant toute la durée de son séjour.

C'est donc parce que « son commerce se bâtit sur de belles valeurs : celles de l'échange, de l'hospitalité, de l'ouverture, de la nature préservée » [Joly, 2001] ⁸, que le secteur du tourisme se doit d'être irréprochable et exemplaire.

³ Cette morale de la coopération est mise à mal actuellement tant par l'intervention américaine contre l'Irak que par les politiques répressives qui se généralisent à l'échelle de la planète, ce qui montre la terrible actualité de ces réflexions.

⁴ PIAGET Jean, *Le jugement moral chez l'enfant*, Paris, PUF, 1973, P. 268 cité p. 278 chez [Jaffro, 1995]

⁵ cité p. 2 chez [Bensahel, 2002]

⁶ p. 2, évoquant Levinas.

⁷ Nous renvoyons le lecteur intéressé par l'étude des conséquences sur la théorie économique de la prise en compte de la morale dans le calcul économique personnel à l'ouvrage de MAHIEU [Mahieu, 2001].

⁸ p. 24, nous recommandons au lecteur intéressé par une présentation de ce que peut être un comportement éthique chez l'entrepreneur, la lecture de la totalité de l'excellent article de JOLY [Joly, 2001].

L'association « Tourisme et Développement Solidaires », une démarche éthique ⁹

L'association « Tourisme et Développement Solidaires » (TDS) ¹⁰ s'est fixé pour objectif le développement de villages ruraux de pays du Sud à partir du tourisme en s'inspirant des expériences de tourisme rural développées dans les pays européens. Le concept de tourisme rural a toujours entretenu des liens étroits avec la notion de développement durable. Celui-ci se caractérise notamment par l'importance de la découverte d'un territoire dans toutes ses dimensions, humaines, culturelles et sociales et physiques, géographiques et de ce fait, privilégie les échanges et les contacts humains.

Les pays du Sud disposent intrinsèquement des atouts permettant d'y transposer cette forme de tourisme avec succès : la richesse culturelle et patrimoniale et une tradition d'hospitalité et de communication. Et l'intérêt croissant des citoyens des pays industrialisés envers des échanges plus équitables rend cette adaptation opportune. Ainsi, d'après un sondage Ipsos réalisé les 31 janvier et 1^{er} février 2003, les trois quarts des personnes interrogées estiment « qu'il serait légitime que l'industrie du tourisme finance des projets de développement durable dans les pays pauvres où elle s'implante ».

Depuis 1998, l'association « Tourisme & Développement Solidaires » expérimente au Burkina Faso un concept global et innovant de tourisme rural au profit du développement de communautés rurales. Pour commencer, T.D.S. a aidé à l'organisation d'un premier village d'accueil pilote, à Doudou, en pays Gourounsi, près de Koudougou. Ce village fonctionne depuis 4 ans, ayant déjà reçu 200 voyageurs entre 7 et 72 ans. En 2001, un deuxième village situé au nord du pays, en pays Songhraï, Peuhl et Bella, a ouvert ses portes. Le troisième a ouvert en 2002 et le quatrième en 2003.

« Concrètement, "Tourisme et Développement Solidaires" choisit des communautés rurales avec l'aide de partenaires locaux (ONGs, Programmes de Développement Local) principalement sur des critères liés à leur dynamique de développement et à la qualité de leur environnement socioculturel. Grâce à une démarche d'accompagnement participative associant les *Villages d'Accueil* en place, T.D.S. aide ces communautés sélectionnées à s'organiser pour animer des séjours thématiques pour de petits groupes de personnes venant du Nord ou du Sud, motivées par des échanges plus équitables et des voyages plus authentiques, et attentifs aussi aux questions posées par le développement inégal de notre planète.

Chaque communauté rurale est organisée en Conseil de Développement, (municipalité) et Comité de Gestion (sous forme d'association) pour gérer collectivement et pour son propre compte une « *concession villageoise* » dont elle est **propriétaire**, centre de rencontres d'une quinzaine de lits, construit en architecture traditionnelle offrant un confort de base et une hygiène garantie. Une vingtaine de villageois (jeunes pour la plupart) assurent par roulement et après des cycles annuels de formation, l'accueil et l'animation des séjours. Cette équipe comprend un gérant, un économiste, des cuisinières, des serveurs, des guides accompagnateurs, des animateurs, un barman, un boutiquier, des gardiens, qui suivent tous une solide formation action étalée sur 3 ans.

Chaque « Village d'Accueil » est amené à élaborer et proposer tous les ans un programme d'échanges et de rencontres comprenant :

⁹ Bien que secrétaire général de l'association, je n'écris pas ici à ce titre mais en tant qu'universitaire.

¹⁰ Tourisme et Développement Solidaires, 8 rue Prion - 30250 AUBAIS, Tél 33 4 66 80 41 42, Fax 33 4 66 80 41 44, Email : tour.dev.solidaires@wanadoo.fr, Site : www.tdsolidaires.fr.st

- Des séjours «voyageurs » à destination de petits groupes de personnes venues du Nord. D'une durée moyenne d'une semaine, ces séjours sont organisés en dehors de la pleine saison agricole, de novembre à juin. Les voyageurs vivent au sein de la communauté en pratiquant diverses activités de découvertes, d'échanges ou d'initiation (artisanat, musique, etc.). La promotion de ces séjours est relayée en France et en Europe par l'association TDS France avec son réseau d'anciens voyageurs et de partenaires de l'économie sociale et solidaire. TDS se charge également d'en assurer l'organisation logistique (le transport aérien et l'accueil réceptif à Ouagadougou).
- Des séjours à destination des publics locaux (public burkinabé : familles, scolaires, associations, ONGs, etc. et expatriés) pour leur permettre de découvrir (ou redécouvrir) et d'apprécier le patrimoine culturel, social et économique des terroirs burkinabé. Les deux premiers séjours ont été organisés tout récemment. Le premier a réuni tous les délégués régionaux de l'Association Française des Volontaires du Progrès pendant un week-end. Le second a été organisé avec de jeunes expatriés sur 4 jours. L'expérience est positive.

Une fois son cycle complet de 3 années de formation achevé, chaque *Village d'Accueil* est en capacité d'organiser une douzaine de séjours pour un chiffre d'affaires estimé d'environ 19000 € comprenant : les prestations d'accueil/animation (24€ par jour et par personne pour les séjours « voyageurs ») et la vente des produits dérivés de leur boutique (artisanat, produits du terroir) et du bar. Ces rentrées d'argent sont directement injectées dans l'économie locale, sous forme de : masses salariales, d'achats de produits et services, etc. Chaque *Village d'Accueil* est en mesure de dégager annuellement un bénéfice net moyen de l'ordre de 20% de son chiffre d'affaire. Ce bénéfice vient alimenter un « fond de développement » géré directement par le village pour financer des micro-réalisations présentées par les associations du village ou les groupements locaux. »¹¹

Ce concept de « Villages d'Accueil^{T.D.S.} » repose sur une approche bien spécifique du tourisme en ce sens qu'il se fonde complètement sur l'éthique présentée en partie précédente. Cette éthique découle directement de l'objectif fixé qui est le développement et de la conviction profonde qu'il n'est pas possible de dissocier l'objectif des moyens mis en œuvre pour l'atteindre. Pourquoi cette dissociation est-elle impossible ? Adoptons un raisonnement par l'absurde. Supposons que l'on mette en place une structure commerciale très rentable de type tourisme de masse qui nous permette de dégager d'importants moyens financiers que nous pourrions alors consacrer à des projets de développement dans les villages ruraux partenaires. Une telle initiative serait assurément vouée à l'échec. Non seulement, parce qu'un objectif de développement ne peut pas se résumer à un accroissement de richesse, mais en plus parce qu'il peut même y avoir contradiction entre accumulation de la richesse et développement (nous pensons comme Amartya SEN qu'il faut se soucier du développement humain dans son ensemble et tenir compte de la santé, de l'éducation, de la liberté autant que du niveau de vie [Sen, 2000]). Tout dépend évidemment des conditions de cet accroissement de richesse : à qui profite-il ? Comment est-il utilisé ? Et ces différentes conditions dépendent fortement du moyen utilisé pour atteindre l'objectif de développement. Une autre raison est que le développement ne se décrète pas, ne s'impose pas, c'est un processus, une dynamique, c'est un mouvement qui doit venir de l'intérieur de la communauté villageoise. Et c'est justement ce concept de « Villages d'Accueil^{T.D.S.} » mis en place qui permet d'initier cette

¹¹ A partir du document suivant : *Tourisme et Développement Solidaires, état d'avancement du projet Villages d'Accueil du Burkina Faso*, Aubais, Avril 2002. 5 p.

dynamique nécessaire au développement. C'est l'ensemble constitué des moyens et de l'objectif qui seul peut faire sens.

Et si le concept de « Villages d'Accueil^{T.D.S.} » permet d'initier le développement, c'est uniquement parce qu'il se fonde sur le principe éthique de respect d'autrui. Le pouvoir du regard est considérable et ce qui compte c'est la manière dont je regarde autrui, la manière dont je considère mon partenaire du Sud, le village d'accueil. Il s'agit de reconnaître autrui comme sujet de son propre développement, il s'agit de lui reconnaître une capacité à assumer ses préférences. Il est vrai que nos multiples déterminations culturelles et sociales ancrées dans une histoire lointaine parfois douloureuse de domination des pays du sud par les pays du nord constituent des freins à l'application de ce principe éthique dans le sens où il faut dépasser ces tendances à la surestimation d'une part et à la sous-estimation d'autre part afin d'aboutir à une relation plus juste.

De ce choix éthique initial découlent les différents principes qui caractérisent le concept et qui sont détaillés en annexe dans la charte du tourisme en « Villages d'Accueil^{T.D.S.} »¹². Ces différents principes s'expriment en particulier à travers la **solidarité** qui intervient à plusieurs niveaux et qui est un élément essentiel du dispositif :

- la solidarité joue entre les villageois car le projet repose sur une organisation collective qui engage et responsabilise toute la communauté villageoise autour de la gestion et de l'animation de l'activité touristique. Les villageois et l'équipe de jeunes impliqués dans l'activité deviennent de véritables acteurs du tourisme et non pas de simples prestataires sous traitants, travaillant pour le compte d'agences touristiques. Cette organisation collective de l'activité touristique comme de la gestion des revenus issus du tourisme est primordiale.
- la solidarité intervient aussi au niveau inter-villageois du fait d'une péréquation au niveau des prix des séjours afin de ne pas léser les villages les plus éloignés de la capitale. Il est également prévu de mettre en place un fonds de solidarité alimenté par une partie des bénéfices liés aux séjours afin de permettre à un village à faire face à d'éventuelles difficultés conjoncturelles (comme l'annulation d'un séjour par exemple). Cette solidarité inter-villageoise est favorisée par l'organisation de forums qui réunissent les différents villages¹³ deux fois par an, leur permettant d'échanger entre eux et d'instaurer des relations de confiance. Une Union Nationale des « Villages d'Accueil^{T.D.S.} » est en cours de constitution.
- elle intervient aussi entre les voyageurs et les villageois car l'échange et la reconnaissance réciproque entre l'hôte et le voyageur permis par le tourisme de séjour peuvent se poursuivre par des échanges techniques et culturels une fois les voyageurs revenus en France. L'association refuse de cautionner tout soutien financier ou matériel individuel car un tel don va à l'encontre du projet d'autonomisation des communautés d'accueil, peut susciter jalousies ou mendicité et peut provoquer une certaine démobilitation.
- la solidarité passe également par la mobilisation des anciens voyageurs pour promouvoir le projet et envoyer d'autres voyageurs dans les communautés villageoises.

Mais l'association vise au-delà de la solidarité. Elle s'engage à entretenir une relation **équitable** (juste) avec ses partenaires, cette relation équitable passe en particulier par une

¹² Cette charte a été élaborée par des représentants de chaque village d'accueil et de TDS lors du premier forum des « Villages d'Accueil^{T.D.S.} » qui s'est tenu en mai 2002.

¹³ Rappelons que chaque village est d'ethnie différente.

juste rémunération et des paiements réguliers des services. Les villages d'accueil s'engagent également à redistribuer de manière équitable les revenus issus de l'activité touristique en favorisant les productions et les prestations locales et en rétribuant équitablement les villageois travaillant dans les villages d'accueil.

De ce fait, l'association participe à un travail de réflexion et de définition des critères d'équité appliqués au tourisme engagé par la Plate-Forme du Commerce Equitable.

Ajoutons que l'activité touristique est une activité d'appoint pour les villages. Elle contribue au développement local mais ne doit surtout pas se substituer aux activités traditionnelles (principalement agricoles donc saisonnières) ou prendre une part prépondérante dans l'économie locale : pour T.D.S. il ne s'agit pas de transformer une communauté villageoise en réserve touristique vivant pour et par le tourisme, le nombre de séjours et la taille des groupes sont donc volontairement limités à cet effet.

Bilan et perspectives d'avenir

D'un point de vue qualitatif, les principaux impacts de ce projet pour les communautés villageoises se mesurent notamment par :

- un développement communautaire mieux organisé avec des ressources propres pour l'autofinancement des projets collectifs,
- des formations qui profitent aux villageois impliqués dans le projet et peuvent se diffuser à leurs proches ainsi qu'une ouverture sur l'extérieur et les échanges : d'après les villageois de Doudou, les formations ont permis de développer un éveil et des pratiques quotidiennes en hygiène (corporelle, vestimentaire et alimentaire), en salubrité publique (propriété des concessions, des lieux publics et utilisations des latrines).
- une limitation du chômage des jeunes et de leur exode saisonnier,
- une valorisation du patrimoine communautaire : les activités artisanales et artistiques les savoir faire et traditions locales, etc.
- un rapprochement des cultures qui favorise l'amitié entre les peuples.

En terme quantitatif, sur 4 ans (1999/2002), T.D.S. et les « Villages d'Accueil^{T.D.S.} » ont organisé 25 séjours, représentant pour les « Villages d'Accueil^{T.D.S.} » un chiffre d'affaire total de l'ordre de 46 000 € avec une marge bénéficiaire nette (déduit les provisions pour entretien et amortissement et la contribution au fonctionnement du réseau national des « Villages d'Accueil^{T.D.S.} ») de l'ordre de 20 %.

Ainsi, le village de Doudou a utilisé sa marge bénéficiaire (4300 € pour les 4 ans) de la manière suivante :

- le paiement d'une caution (1400 €) + investissement humain pour la mise en place en matériaux définitifs de trois logements à l'école,
- la prise en charge totale par le village pour construire une école,
- l'achèvement d'un centre populaire de loisir,
- la mise en place d'un bâtiment pour le moulin à grain du groupement féminin,
- le financement de la cérémonie d'inauguration officielle de notre garderie,
- l'organisation et dotation de prix d'un concours villageois de salubrité publique,
- la réparation de deux forages pour disposer de plus d'eau au village,
- la mise en place de soutien pour les élèves en classe d'examen,

Sur le pays, cette activité a généré d'autres retombées financières liées aux prestations touristiques complémentaires aux séjours en «Villages d'Accueil^{TDS}» (hôtels et restaurants de Ouagadougou, location de véhicules, artisanat, etc.), elles sont estimées à près de 40 millions CFA. Il faut également ajouter à ces retombées touristiques, les retombées des investissements matériels (construction et équipements) et immatériels (formations et études) qui ont profité pour la grande majorité à des opérateurs burkinabés (artisans et commerçants provinciaux, formateurs et consultants nationaux, etc.).¹⁴

En ce qui concerne les perspectives, l'ambition de T.D.S. au Burkina Faso est d'arriver à structurer et autonomiser l'Union des «Villages d'Accueil^{TDS}» afin qu'elle prenne progressivement le relais pour promouvoir et défendre le label «Villages d'Accueil^{TDS}» au Burkina Faso, assurer l'organisation logistique des séjours, définir la politique de produits touristiques et culturels proposés par les «Villages d'Accueil^{TDS}», contrôler et améliorer la qualité des prestations offertes, etc.

Pour cela, le projet est de doter cette Union d'une "Maison des Villages d'Accueil" située à Ouagadougou. A la fois siège social et espace de promotion, de représentation et d'animation, cette Maison devrait être la vitrine des terroirs et de leur savoir faire et traditions au sein de la capitale.

Cette « Maison » pourrait alors comprendre des espaces techniques (bureaux, salles de formation et de réunion, réserves pour la centrale d'achat des «Villages d'Accueil^{TDS}», etc.), des espaces culturels (point de vente des produits du terroir (artisanat, agroalimentaire, etc.), lieu d'exposition temporaire, restaurant des terroirs burkinabé, scène culturelle) au activités du tourisme rural, des équipements touristiques (lieu d'hébergement collectifs pour groupes).

Parallèlement, T.D.S. envisage d'étendre son concept de « Villages d'Accueil^{T.D.S.} » à un autre pays. Une mission d'identification va avoir lieu permettant de choisir entre les deux pays présélectionnés qui sont le Maroc et le Bénin.

Bibliographie

- BENSAHEL Liliane, « Tourisme et éthique : une impérieuse obligation », Actes du colloque Territoires et marchés, Chambéry, 12-14 septembre 2001, 13 p.
- JAFFRO Laurent, « Ethique et morale », Notions de philosophie, III, Gallimard, Folio-essais, Paris, 1995, p. 221-303.
- JOLY Jean-Marie, « Privilégier l'être humain », Tourisme, éthique et développement, L'Harmattan, Paris, 2001, p. 23-50.
- MAHIEU François-Régis, Ethique économique, Paris, L'Harmattan, 2001, 356 p.
- PIAGET Jean, Le jugement moral chez l'enfant, Paris, PUF, 1973.
- SEN Amartya, Ethique et économie, Paris, PUF, 1993, 368 p.
- SEN Amartya, Un nouveau modèle économique, Paris, Odile Jacob, 2000, 400p.
- Tourisme et Développement Solidaires, état d'avancement du projet Villages d'Accueil du Burkina Faso, Aubais, Avril 2002. 5 p.
- Tourisme et Développement Solidaires, « Contributions de l'association T.D.S. et du « Village d'Accueil^{T.D.S.} » de Doudou », Rencontres de Ouagadougou sur la valorisation des patrimoines par le tourisme et pour le développement, Ouagadougou, novembre 2002, 12 p.

¹⁴ A partir du document : Tourisme et Développement Solidaires, « Contributions de l'association T.D.S. et du « Village d'Accueil^{T.D.S.} » de Doudou », Rencontres de Ouagadougou sur la valorisation des patrimoines par le tourisme et pour le développement, Ouagadougou, novembre 2002, 12 p.



La charte du tourisme en « Villages d'Accueil^{T.D.S.} »

Préambule à l'idée de Tourisme en villages d'accueil

Le concept de « tourisme en Village d'Accueil » proposé par l'association Tourisme & Développement Solidaires repose sur une volonté partagée par : des communautés d'accueil dépositaires du label « Village d'Accueil », des voyageurs et l'association T.D.S. d'organiser, de vivre et de promouvoir des échanges et rencontres interculturelles s'inscrivant dans le cadre de séjours à vocation touristique.

La finalité de ce tourisme solidaire et équitable basé sur le respect de l'Autre est de contribuer au développement durable des communautés d'accueil et de leurs terroirs et à la construction d'un monde plus solidaire.

La présente Charte du tourisme en Villages d'Accueil précise les engagements de ces signataires en relation avec les objectifs de ce concept.

Les signataires s'engagent à respecter les termes de la présente charte du tourisme en Villages d'Accueil dont ils se déclarent solidairement responsables et garants.



Les engagements des Villages d'Accueil

Une organisation collective qui engage et responsabilise toute la communauté villageoise. Les Villages d'Accueil organisent et à animent collectivement une activité d'échanges et de rencontres à vocation touristique qui valorise leur culture, leurs traditions, leur patrimoine et leur environnement dans un esprit d'ouverture vers l'Autre et le souci d'un développement durable des communautés villageoises et de leurs terroirs.

Un accueil touristique et un accompagnement de qualité. Les Villages d'Accueil assurent aux voyageurs des conditions de séjours garantissant leur santé et leur sécurité. Ils assurent une gestion rigoureuse des installations d'accueil (la Concession Villageoise), recrutent un personnel motivé et mobilisé pour le développement du Village d'Accueil et parfaitement solidaire des engagements de la présente charte. Ils guident les voyageurs dans la découverte de leur culture et de leur environnement en leur donnant les informations nécessaires à sa compréhension et au respect de ses valeurs et usages fondamentaux.

De véritables échanges entre les voyageurs et la communauté villageoise. Les Villages d'Accueil répondent aux attentes des voyageurs pour découvrir les réalités de vie des communautés villageoises et de leur terroir ; pour cela, ils impulsent et facilitent au maximum des échanges et des rencontres de qualité entre les voyageurs et les villageois ainsi que toute initiative ou animation allant dans ce sens.

L'utilisation des bénéfices au profit d'un développement durable des communautés d'accueil et de leurs terroirs. Les Villages d'Accueil réinvestissent les bénéfices moraux et financiers tirés de leurs activités touristiques dans des actions et projets collectifs contribuant au développement durable des communautés villageoises et de leurs terroirs.

Une gestion équitable des revenus. Les Villages d'Accueil veillent à une redistribution équitable des revenus dégagés par le financement de ses activités : juste rétribution du personnel d'accueil et des services et produits achetés, priorité à valeurs équivalentes aux productions et prestations locales, etc.

Une sensibilisation des villageois à ne pas demander de dons individuels. Pour respecter l'esprit de cette Charte et préserver la cohésion sociale des communautés villageoises, les Villages d'Accueil

sensibilisent et veillent à ce que ses membres ne sollicitent pas les voyageurs pour recevoir à titre personnel un don matériel ou financier.

Une transparence totale en interne et en externe de la gestion des Villages d'Accueil. Les Villages d'Accueil s'engagent vis à vis de leurs communautés villageoises et des autres signataires de la présente charte à une totale transparence sur la gestion de leurs activités touristiques et des projets qu'ils auront initiés avec leurs Commissions Villageoises de Gestion de Terroirs (CVGT) ou leurs équivalents. Ils auront particulièrement à cœur de présenter leurs réalisations aux voyageurs.

Un engagement solidaire entre Villages d'Accueil. Les Villages d'Accueil sont solidaires entre eux au plan national et international. Ils ne mènent pas des actions ou ont des pratiques et des comportements contraires à l'esprit des Villages d'Accueil et de la présente charte. Ils respectent les termes du cahier des charges liant les Villages d'Accueil entre eux et avec l'association T.D.S

Décence, moralité et respect de la vie privée. Les Villages d'Accueil observent des attitudes et comportements de décence, de moralité et de respect de la vie privée à l'égard des voyageurs.



Les engagements du Voyageur

La mobilisation collective des Villages d'Accueil pour recevoir les voyageurs offre à ceux-ci une occasion exceptionnelle d'approcher le plus harmonieusement possible la vie quotidienne des communautés villageoises. Ce « cadeau » qui leur est fait leur impose en retour des obligations morales et pratiques pour respecter l'intégrité culturelle et sociale des communautés d'accueil, le rythme de leur vie quotidienne et faciliter le bon déroulement de leur séjour.

Un respect des traditions valeurs et usages culturels des communautés d'accueil – s'informer et se renseigner. Le voyageur a la responsabilité de chercher à s'informer avant son départ et durant son séjour sur les valeurs, lois et usages des communautés d'accueil. Il respecte les interdits tout particulièrement en terme de tenues vestimentaires, d'alimentation, de pratiques religieuses et sacrées .

Un respect de règles minimum de sécurité. Prenant en considération la responsabilité du Village d'Accueil à l'égard de sa sécurité et de sa santé, accentuée par l'isolement et le dénuement, le voyageur prend soin de sa santé et de son intégrité physique

Il veille à signaler tous ses déplacements personnels dans le village et ses abords et à suivre les conseils de sécurité qui lui seront

donnés par le personnel d'accueil en acceptant le cas échéant un accompagnateur si cela est jugé utile par le village.

Une contribution positive à la vie du groupe de voyageurs et au bon déroulement du séjour. Chaque voyageur contribue par son attitude et son comportement à la cohésion du groupe pour garantir le bon déroulement du séjour et la qualité des échanges et des rencontres. Il respecte pour cela les règles de vie en société.

Il participe aux visites « protocolaires » (réception et départ, présentation aux autorités coutumières et administratives).

Un respect de la vie privée et du travail des villageois. Le voyageur veille à respecter au cours de ses promenades et de ses visites le rythme de travail des villageois (paysans, infirmiers, instituteurs,...), l'intimité des lieux et des personnes rencontrées sans imposer sa présence.

En particulier, le voyageur s'engage à ne pas photographier quelqu'un sans son autorisation et à ne pas faire un usage lucratif de ses photos et films.

Ecouter et observer, prendre le temps de la rencontre, respecter le rythme des échanges, se garder de juger trop vite, s'interdire d'interférer dans l'organisation villageoise. Le voyageur, hôte du village, n'est que de « passage ».

Le voyageur, en conséquence, prend le temps d'observer, d'écouter, d'échanger, de participer pour apprendre et comprendre.

Une solidarité organisée et constructive. L'objectif de ce tourisme équitable et solidaire est de permettre aux communautés d'accueil de construire leur autonomie pour assurer par eux même leur développement grâce aux fruits de leur travail collectif et leur ouverture sur l'extérieur. Il n'a pas de vocation humanitaire ou caritative.

Dans ce contexte, le don matériel ou financier, surtout s'il est individuel ou prémédité, est totalement déplacé : il dénature la valeur même de l'échange, contrevient à l'esprit de la démarche, crée des dépendances et des besoins, suscite des jalousies et la mendicité ou provoque la démobilisation. En conséquence, le voyageur s'abstient de tout cadeau tout au long de son séjour.

Par contre, les anciens voyageurs peuvent apporter une aide de leur choix à des actions communautaires portées par des groupements ou associations villageoises dont le Conseil de Développement Villageois (CVGT) se porte garant.

Economiser les ressources naturelles (eau, bois), gérer ses déchets. L'eau est rare et pénible à puiser, aussi le voyageur l'utilise avec modération. Les déchets sont rarement gérés, en conséquence le voyageur est attentif à son comportement.

Les engagements de T.D.S.



Un accompagnement des "Villages d'Accueil". T.D.S. aide les Villages d'Accueil à bien gérer leurs activités touristiques par la formation, l'auto - évaluation, l'accompagnement technique et le contrôle.

T.D.S. travaille en étroite concertation avec les *Villages d'Accueil* et ne prend pas d'engagements en leur nom sans leur approbation.

Un relais promotionnel. T.D.S. organise en solidarité avec les Villages d'Accueil leur promotion auprès des publics européens et nationaux en garantissant une juste information des prestations proposées et des conditions et objectifs des séjours.

Une information complète. T.D.S. informe au mieux les futurs voyageurs sur les valeurs liées au tourisme en Villages d'Accueil ainsi que sur les conditions matérielles du déroulement des séjours .

Des relations solidaires et équitables avec les partenaires. T.D.S. entretient des relations équitables (justes) avec ses partenaires locaux (en particulier par une juste rémunération et paiements réguliers des services), en privilégiant la recherche de collaboration avec des partenaires partageant la même vision solidaire et équitable du tourisme au service d'un développement durable.

Un accompagnement des séjours. T.D.S. assure l'accompagnement des voyageurs tout au long de leurs séjours en *Village d'Accueil* .

Une transparence totale en interne et en externe de la gestion de l'association. T.D.S. s'engage à une transparence totale sur la gestion de ses activités, en interne vis à vis de ses membres et avec les signataires de la présente Charte.

Un rôle de médiateur. T.D.S. assure une médiation en cas de problème pouvant naître au cours d'un séjour entre un ou des village(s) d'accueil et/ou un ou des voyageur(s).

La garantie de la charte. T.D.S. assure le suivi et le contrôle du respect des engagements des différentes parties.

Fait à Zigla Koulpélé, le 12 mai 2002

